Développement rural

Commune de Vielsalm

2012

Rapport annuel d'état d'avancement

Présenté en séance de la CLDR du 28 février 2013
Validé en séance de la CLDR du 11 mars 2013
Validé lors de la séance du CC du 25 mars 2013

Le mot de l'Echevin du Développement Rural, Président de la CLDR

Le présent rapport porte donc sur les avancées des projets inscrits dans le Plan Communal de Développement Rural de notre Commune de Vielsalm en 2012.
Ce rapport se veut conforme aux exigences de l'autorité de tutelle telles que définies dans son courrier du 22 février 2013, dont l'importance formelle doit être bien intégrée par chacun des membres de notre Conseil communal, tout en les dépassant, de manière à servir d'outil prospectif et d'évaluation tant pour les nouveaux conseillers communaux que pour les nouveaux membres de notre CLDR.
Il révèle également les interactions incessantes entre les progressions des projets du Collège et du Conseil communal, de la CLDR et de ses groupes de travail et de la toute neuve Agence de Développement local dont il sera immédiatement question.

Assurer les nécessaires articulations entre ces composantes de la vie locale et la population reste un défi mais aussi une belle démonstration d'une bonne gouvernance déjà évoquée dans la Déclaration de politique communale 2013-2018.

Le document examiné ce soir a fait l'objet de discussions constructives et approfondies en CLDR et reflète effectivement l'état de notre opération de Développement Rural au 31 décembre 2012.

Le lecteur notera encore que, si le bilan porte bien sur les actions menées en 2012, le souci a également été de garder la mémoire des actions réalisées les années précédentes et, partant, de conserver une vue globale de l'état et de l'évolution de l'opération.

La fin de l'année 2012 a donc été marquée par la mise en place effective de notre Agence de Développement Local avec la constitution des différentes instances prévues réglementairement et l'engagement de deux personnes à temps plein. Cet organe (sous la forme d'une Régie Communale Autonome) va permettre de mobiliser aussi ces deux agents et leurs accompagnateurs, mandataires ou non, pour la mise en œuvre de certains projets issus du PCDR mais également d'approfondir des sujets pour lesquels le PCDR présentait des faiblesses, notamment sur les aspects spécifiques de développement économique.
Le lecteur constatera dans le présent rapport que certaines actions ont d'ores et déjà été prises en charge par l'ADL en 2012 tandis que d'autres sont programmées pour cette année 2013 et les suivantes.
La cohérence entre les actions de tous les acteurs est assurée par la présence au sein du Conseil d'Administration de la nouvelle structure du Bourgmestre, de l'Echevin des Travaux, de l'Echevin en charge du Développement rural mais aussi de la FRW au travers de son agent de développement sur notre Commune.

En parcourant le présent rapport, le lecteur découvrira :

- En annexe 1 : une présentation de la situation générale de l'opération dans la Commune de Vielsalm.

 Cette partie se décompose en :

 - Un bilan de toutes les actions menées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural depuis l'approbation du PCDR.

 - Un bilan des actions menées en 2012.

 Ces bilans sont complétés par une présentation des états d'avancement des différents projets ainsi que par une identification des projets et actions à réaliser en 2013 pour poursuivre ceux et celles de l'année précédente.

- En annexe 2 : un tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

- En annexe 3 : un tableau rapport comptable d'un projet terminé. Ce tableau est sans objet à ce stade de notre Opération de Développement Rural.

- En annexe 4 : le rapport de la CLDR et ses CR.

- En annexe 5 : une programmation pour les trois prochaines années des projets de la CLDR.

Joseph REMACLE
Echevin du Développement Rural
Président de la CLDR

Le 25 mars 2013

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Le tableau ci-dessous représente la progression de la commune dans la réalisation des projets de son PCDR ; il compare les stades de réalisations des années antérieures, depuis l'approbation de son PCDR, avec l'année en cours :

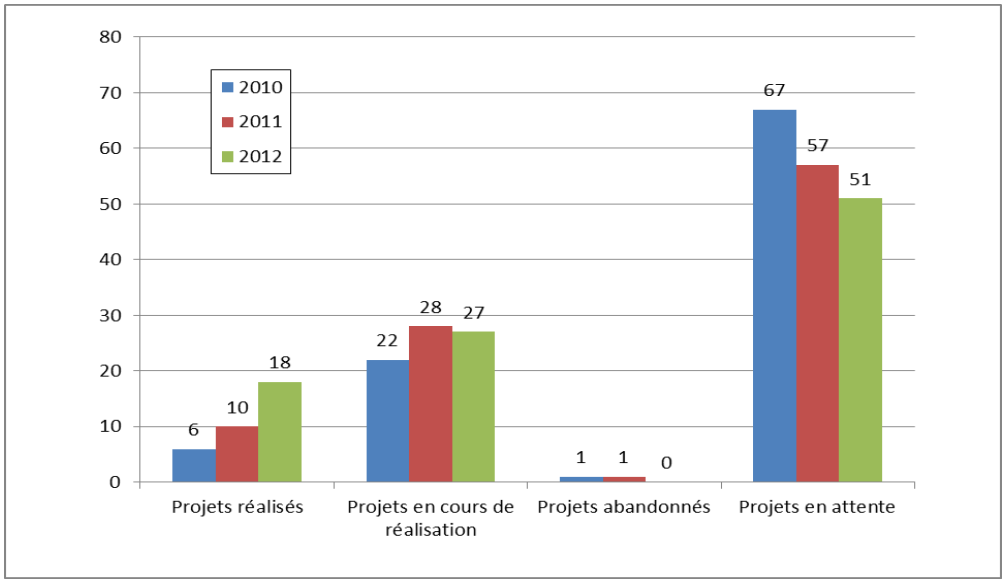


Figure 1 : Progression dans la réalisation des projets – Tableau comparatif

La tendance de réalisation des projets se poursuit. En toute logique, l'année 2012 voit de nouveaux projets se réaliser.

C'est près de vingt pourcent des projets qui sont maintenant considérés comme terminés ; certains de ces projets sont en outre récurrents et leurs effets s'accentuent. En fin d'année, trente pourcent de projets, en cours de réalisation, en sont à des stades d'exécution plus ou moins avancés. Ces projets sont détaillés dans les états d'avancement ci-dessous.

Un projet qui avait été abandonné a finalement été maintenu en par la CLDR, il s'agit de la mise en place d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm. Un nouveau réseau potentiel a pu être identifié et les études de pertinence sont en cours.

L'ordre d'exécution des projets a été fixé par la CLDR et selon les opportunités se présentant à la commune.

Après deux années de mise en œuvre, il est observé que pratiquement 50 % des actions sont réalisées ou en cours de réalisation.

En outre, en ce qui concerne l'origine des financements, vingt-quatre pourcent des projets sont maintenant réalisés, ou sont en cours de réalisation, sans intervention des pouvoirs publics et sont pris en charge par la commune elle-même; seize autres pourcent ont été pris en charge par des investisseurs tiers, privés ou publics, via des appels à projets ponctuels ou des aides structurelles autres que le DR. La commune a budgétisé un montant de 5000 € pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de la CLDR, en ce compris son fonctionnement.

A ces projets réalisés dans le cadre strict du PCDR, il faut encore ajouter les nombreuses actions non inscrites mais mises en œuvre par la commune et qui contribuent à atteindre les objectifs du PCDR et font montre de la volonté communale de faire de son PCDR un véritable outil stratégique de développement territorial.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION DANS LA COMMUNE DE VIELSALM

Tableau 1 : Présentation du stade de réalisation des projets et actions du PCDR

	Projets	R[1]	E[2]	Ab[3]	Att[4]	Commentaires
1	Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale intergénérationnelle et multifonctionnelle		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** L'année a été riche en ce qui concerne ce projet, non sans quelques difficultés administratives qui ont eu pour effet de retarder sa bonne exécution dans les délais escomptés : • Un cahier des charges pour désigner un auteur de projet a été rédigé par les services communaux en collaboration avec la FRW; outre la désignation d'un architecte, ce cahier des charges comprenait différents chapitres relatifs à une maitrise des coûts. • Le cahier des charges réalisé en début d'année et validé en Conseil au mois d'avril a fait l'objet de remarques de la part de l'autorité de tutelle sur les marchés publics à la fin de la seconde prolongation du délai de rigueur. Après adaptations et nouvelle présentation devant le Conseil en juin, le cahier des charges a pu être publié. • Des visites ont été organisées, durant les vacances scolaires, avec les adjudicataires le souhaitant • La CLDR a évalué a priori le projet sous l'angle du développement

[1] Projet ou action réalisé
[2] Projet ou action en cours de réalisation
[3] Projet ou action abandonné
[4] Projet ou action en attente de réalisation

						durable; • Le groupe de travail de la CLDR et des utilisateurs potentiels se sont réunis afin d'affiner les besoins et de proposer un programme au bureau d'étude. • Postérieurement à une analyse des offres, le bureau d'étude "Pissart" est désigné dans le courant du dernier trimestre et entame sa réflexion, qui sera poursuivie en 2013. Sans les retards inhérents aux arcanes administratives, l'avant-projet aurait été finalisé en fin d'année. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Informer et interroger la population sur le projet ; l'adapter si nécessaire • Suivre le projet en CLDR • Analyser les aspects budgétaires **2011:** *Projet qui sera finalement retenu pour faire l'objet d'une demande de première convention-exécution, comme l'a décidé la CLDR lors de sa réunion du 31 mai.* *Une réunion préparatoire s'est donc tenue en juin, réunissant les parties concernées par la demande de convention-exécution. Différentes entrevues ont suivi, afin de répondre aux demandes formulées lors de cette assemblée :* • *Mise à jour des montants financiers,* • *Calcul du coût de la TVA,* • *Définition des besoins ; pour cette dernière, un groupe de travail de la CLDR, élargi aux utilisateurs potentiels s'est réuni fin juin. Des demandes*

						complémentaires sont encore venues s'ajouter durant l'année (bibliothèque et CPAS). *La fiche-projet mise à jour, la commune a fait parvenir sa demande, accompagnée des pièces justificatives, au Service Public de Wallonie qui a rédigé une proposition de convention-exécution dans le courant du mois d'octobre.* *Ont suivi les approbations par le Collège communal et le Conseil communal pour finalement aboutir à la notification d'octroi de la subvention par le Gouvernement wallon en décembre.* *En 2012, il faudra :* • *Maintenir le groupe de travail ; informer et consulter ce dernier. Organiser une visite des lieux si nécessaire.* • *Pour répondre à l'estimatif financier qui a posé question lors des réunions du Conseil et de la CLDR de 2011 :* o *réduire les coûts d'étude et de réalisation, tant que faire se peut, en intégrant des critères spécifiques dans les cahiers des charges.* o *Analyser le projet en CLDR et/ou en GT lors de ses différentes phases de mise en œuvre à l'aide d'une grille comparative.* • *Lancer un appel d'offre de service* • *Présenter un avant-projet au groupe de travail qui analysera et commentera celui-ci.* • *Identifier et anticiper les risques de nuisances lors des travaux (trafic, impact sur les festivités locales, …).*
2	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Un important travail de conceptualisation d'une structure de gestion a été réalisé sur base des demandes et des objectifs de la CLDR et du Collège

						communal. Le résultat comprenant différentes variantes sera présenté au Collège communal ainsi qu'au groupe de travail énergie et à la CLDR en fin d'année. Malgré cet important travail, les retards dans la finalisation du protocole de gestion n'ont pas permis de passer aux étapes suivantes, qui devront nécessairement être reportées l'année suivante. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Finaliser le protocole de gestion entre les partenaires • Obtenir de la part de la commune un droit réel de propriété sur la parcelle • Décider de la structure porteuse et de gestion à mettre en place • Informer la population sur le projet • Désigner un auteur de projet • Proposer aux citoyens de former une société coopérative pour participer financièrement au projet (en collaboration avec le GT énergie) *2011:* *Sujet qui a créé la polémique en CLDR en début d'année, liée à la proposition de montage financier de la commune.* *Diverses réponses à des interrogations administratives, ayant engendré de nouvelles questions techniques, étaient toujours attendues en début d'année.* *Sans perspective de délais raisonnablement courts, l'introduction de ce projet comme première convention en développement rural a été remise en cause au bénéfice de l'aménagement de l'ancien bâtiment Belgacom (cf. supra).* *Toutefois, en vue de préparer la demande pour une seconde convention, cinq*

						réunions de concertation se sont tenues entre les parties prenantes afin de dégager les solutions aux questions administratives : maîtrise foncière et conclusion d'un protocole d'accord de gestion du plan d'eau. *Les perspectives sont positives et un accord devrait être conclu début 2012.* *Deux études ont été réalisées dans le cadre de la concertation :* *Evaluation de la pertinence d'utilisation du lac des Doyards à Vielsalm comme bassin écrêteur de crues ;* *Inspection des ouvrages de retenue du plan d'eau des Doyards à Vielsalm et de ses ouvrages connexes.* *Sur base de ces avancées, une proposition de méthodologie de travail est rédigée par la FRW et présentée :* • *pour information lors de la dernière réunion de concertation 2011* • *pour avis au Collège* • *pour aval à la CLDR* *En 2012, il faudra :* • *travailler selon les termes de la proposition, tenant compte des remarques du Collège et de la CLDR, afin que la commune puisse présenter une nouvelle demande de convention en 2012.* o *Finalisation du protocole de gestion entre les partenaires* o *Concession de la parcelle à la commune* o *Elaboration et mise en place d'une structure porteuse (avec une part de financement citoyen)* ▪ *Conception et réalisation du projet* ▪ *Conception (2011) : réalisation d'une étude technico-économique de faisabilité* ▪ *Réalisation (2012 et après)* • *Informer la population sur le projet*
3	Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison,		x			

	comme alternative aux routes nationales					
	Volet 1 : Fraiture - Regné – Hébronval				x	**Travail réalisé durant l'année 2012:** L'aménagement d'une liaison entre Fraiture, Regné et Hébronval n'a pas été abordé.
	Volet 2 : Petit-Thier – Ville-du-Bois – Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Cette liaison est comprise dans le projet de pré-Ravel décrit dans le projet 7.
4	Aménagement global du village de Grand-Halleux				x	
	Phase 1 : Espace public					
	Phase 2 : Liaison pédestre				x	
	Phase 3 : Maison de village		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Les demandes multiples de la commune vis-à-vis de la SNCB holding en vue d'acquérir l'ancienne gare sont restées lettre morte. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Insister auprès de la SNCB afin d'obtenir les informations nécessaires pour une acquisition par la commune. • Réfléchir à une autre localisation pour la maison de village • Réaliser des petites actions sur le village, en collaboration avec les habitants
5	Aménagement et sécurisation du village de Ville-du-Bois				x	
	Phase 1 : Aire de convivialité				x	

	Phase 2 : Sécurisation de la traversée				x	
	Phase 3 : Abords de la salle				x	
6	Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel (partie Vielsalm)				x	
7	Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel (partie Vielsalm)		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** En mai, le projet de création d'un pré-Ravel reliant Vielsalm à Saint-Vith a été présenté au Conseil communal pour sa bonne information. Il s'avère difficile d'obtenir les financements nécessaires dans le cadre du budget Ravel, dans la mesure où l'option retenue est de maintenir une accessibilité au charroi agricole et forestier, ce qui est incompatible avec un Ravel et donc un financement par ce biais. De nouvelles pistes sont explorées en concertation avec les services communaux, notamment la prise en charge sur fonds propres. En fin d'année, le dossier a été confié à l'ADL, qui sera chargée d'une réflexion sur l'extension vers d'autres communes (comme par exemple Trois-Ponts). Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Faire participer l'ADL aux réunions de la CLDR (pour informer la CLDR des projets de l'ADL) • Revoir les points bloquant en réunion de GT en collaboration avec l'ADL, l'Echevin des travaux et le service des travaux et faire des propositions à la commune

						2011: *Une première réunion suivie d'une visite de terrain s'est tenue en avril 2011 avec pour objectif d'identifier la faisabilité d'un aménagement de type RAVeL et chemins de liaisons reliant Vielsalm à Saint-Vith. Un compte-rendu technique de cette visite est réalisé par l'ASBL « Chemin du rail » et présenté en septembre aux partenaires potentiels : communes concernées, DNF, SPW, FRW. Les différentes options ont été passées en revue pour aboutir à l'identification d'un itinéraire unique, qui, en fin d'année, a été budgétisé.* *En 2012, il faudra :* • *Identifier les sources potentielles de financement et les activer.* • *Réfléchir à un aménagement de la liaison Regné-Fraiture-Hébronval* *A plus long terme, il faudra :* • *Rallier Trois-Ponts et Gouvy par Vielslam* • *Etendre le projet à d'autres sentiers communaux dans les villages.*
8	Acquisition et aménagement de la chapelle Saint-Gengoux et de ses abords				x	
9	Aménagement du centre et de la traversée de Goronne				x	
10	Aménagement du centre de Commanster				x	
11	Aménagement de la place de l'église à Regné				x	
12	Aménagement du centre de				x	

	Salmchâteau					
13	Création et aménagement d'un jardin social				x	
14	Chauffage de la piscine communale par valorisation de la chaleur produite dans une centrale de biométhanisation				x	
15	Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** Le groupe de travail de la CLDR s'est réuni en avril pour proposer aux autorités communales que le projet soit étendu à l'ensemble de la commune selon une méthodologie définie en réunion: • Identification des massifs qui pourraient faire l'objet d'une attention particulière • rencontre avec l'Office économique Wallon du bois • Organisation d'une journée évènementielle • Organiser la poursuite au sein de l'ADL L'ADL a effectivement mis sur pied une rencontre avec l'OWEB. Pratiquement, c'est la Cellule d'appui à la petite forêt privée qui se chargera de la suite du projet en tenant compte des spécificités locales, notamment le projet pilote. Différentes réunions ont été organisées entre l'ADL, l'OEWB et la FRW se faisant le relais du groupe de travail. En fin d'année, les partenaires se sont accordés sur un programme de travail à deux facettes: D'une part, informer les propriétaires sur les services de la Cellule d'appui et proposer ceux-ci à l'ensemble de la commune D'autre part, identifier un nouveau massif et programmer des actions

						ciblées sur celui-ci. Dans l'état, le groupe de travail n'a plus lieu d'être; il pourrait toutefois à nouveau se réunir pour répondre à une demande de l'OEWB. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Identifier une zone de travail • Réunir les propriétaires forestiers pour les informer des projets. • Poursuivre les actions sur le territoire communal • informer la CLDR de la mise en œuvre du projet. *2011:* *La phase pilote du projet a été finalisée cette année par un rendez-vous forestier lors duquel les résultats chiffrés ont été présentés aux opérateurs de terrain, propriétaires et gestionnaires.* *Une brochure de synthèse présentant les résultats à Vielsalm mais aussi l'ensemble de la démarche de mobilisation de la ressource en bois dans les petites forêts privées a été publiée en septembre à l'initiative de la Société Royale Forestière de Belgique.* *D'une manière générale, ce projet a engendré un chiffre d'affaire de 264.000€ sur la commune ce qui représente une valeur ajoutée de 205.000€ compte-tenu des frais d'animation.* *Deux mille trois cent trente-cinq m³ de bois ont été mobilisés, 20 Ha d'unité de gestion créés et près de 7000 mètres de chemins restaurés sur fonds propres de la commune ; des propriétaires, représentant 45 Ha de surfaces boisées, ont en outre bénéficiés de conseils de gestion.* *En 2012, il faudra :*

						• *Faire un suivi des travaux réalisés ;* ○ *Remise en état des chemins après débardages ;* • *Mettre en place l'Agence de Développement Locale[5], structure d'extension du projet à l'ensemble de la commune ;* • *Identifier de nouveaux massifs et y déployer la méthodologie testée sur le « Cheneux » et le « Monty ».* • *Continuer l'information vers le DNF / initier une collaboration.*
16	Acquisition et équipement de la zone d'activité économique de Hébronval		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Le point fait l'objet d'un traitement particulier par les agents de l'ADL, à ce stade, il n'est pas question d'acquérir les terrains, mais d'accompagner les candidats entrepreneurs sur le site. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Informer la CLDR du projet et de son évolution *2011:* *La mise en œuvre de la ZAE se poursuit avec des initiatives privées.* *Dans ses prescriptions en matière d'aménagement du territoire, la commune veille à maintenir une cohérence en travaillant avec la Direction de l'Urbanisme du SPW, elle impose par exemple la création d'une voirie d'accès. A ce propos, le Conseil communal a approuvé en 2010 la création de cette voirie et la participation*

[5] Pour plus d'information, se référer à la description du projet 42 : « Mise en place d'une Agence de développement local ».

						financière communale, sur fonds propres, pour aménager la couche de finition. Cette intervention est motivée par l'implantation d'une nouvelle entreprise et la nécessité d'intervenir rapidement ; sans attendre une éventuelle aide liée au Développement rural. *L'intercommunale Idelux avait en son temps refusé de s'investir dans l'aménagement de la zone pour des motifs d'ordre technique notamment.* *En outre afin d'aider les entrepreneurs* *En Evolution des travaux accomplis en 2012, il faudra :* • *Intégrer la dynamique existant dans la ZAE aux travaux de l'ADL à mettre en place.* • *Intégrer la zone économique dans le paysage* • *Aménager la voirie*
17	Mise en place d'une politique énergétique des bâtiments communaux		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** En juin, le Conseil communal a décidé d'introduire la candidature de la commune, en s'associant avec d'autres communes luxembourgeoises, à l'appel à projet POLEC (Politique Energie Climat) et à signer la convention des maires. Cette dernière est un mouvement associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO2 de 20 % d'ici 2020. Le Collège a également décidé d'établir un cadastre énergétique de ses bâtiments communaux à l'aide d'un logiciel développé par la Province

						Enfin, la commune est également inscrite dans le projet "écopasseurs", qui doit permettre à la population d'être mieux informée sur les nouveaux systèmes d'aides pour les travaux économiseurs d'énergies. Les implications de ces décisions ont été présentées au groupe de travail "énergie" de la CLDR et intégrées dans sa stratégie afin de "tendre vers une autonomie énergétique". Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Organiser un agenda avec des ordres du jour spécifiques aux objectifs ○ Inviter des experts / scientifiques si nécessaire ○ faire participer l'agent communal • Informer le groupe de travail et la CLDR des implications de ces décisions • Informer le groupe de travail des résultats des premières investigations • Tirer des conclusions en GT et en CLDR et formuler un avis. *2011:* *La commune a réalisé un cadastre énergétique de son parc immobilier en 2010.* *Cette dimension est intégrée dans les travaux de rénovation des bâtiments en 2011 :* • *Isolation des combles au presbytère de Vielsalm,* • *Remplacement de la chaudière au presbytère de Salmchâteau,* • *Isolation à l'école de Goronne.*

						De plus, la commune avait commandé une étude portant sur l'amélioration des performances énergétiques de la piscine et y prévoit des travaux d'importance : isolation de la toiture et des façades, remplacement des châssis, amélioration du système de chauffage et des équipements de traitement de l'eau. Le coût des travaux est estimé à 925 000 € hors taxes avec une intervention de 75%. Le Conseil a voté en mai le cahier des charges des travaux, qui ont débuté en fin d'année. *En outre, la commune a mis en place une commission communale de l'énergie.* *En 2012, il faudra :* • *Intégrer l'URE dans les travaux.* • *Continuer le monitoring en collaboration avec la Commission mise en place.* • *Améliorer la visibilité de la Commission énergie ;* • *Améliorer la gestion de la piscine ;*
18	Création de logements à loyer modéré				x	
19	Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la Commune		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Ce projet est intégré dans la première convention relative à l'aménagement du bâtiment "Belgacom" en logements tremplins et maison rurale décrit ci-dessus. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Définir les règles de location et de restitution des loyers pour les appartements tremplins.
20	Création de logements				x	

	intergénérationnels					
21	Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm				x	
22	Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture				x	
23	Installation d'éoliennes citoyennes		X			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Des projets des développeurs qui se sont manifestés auprès de la commune, aucun n'est encore parvenu au stade de permis d'environnement. L'option communale est toujours d'attendre qu'un développeur se manifeste et de négocier avec lui la prise de participation citoyenne. La création d'une société coopérative est envisagée dans le cadre du projet de turbine hydroélectrique. La réflexion portant sur l'agréation de la société permettrait de proposer un dividende de maximum 6% et ainsi dégager des fonds pour investir dans d'autres technologies productrices. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Informer la population sur les implications de telles sociétés coopératives ou coopératives agréées. • Informer la CLDR sur le cadre éolien ; analyser les implications en GT énergie • Identifier les citoyens porteurs de projet pour la création d'une telle société.

						2011: *Différents contacts avaient été pris par la commune avec des investisseurs potentiellement intéressés par trois sites sur la commune afin de pouvoir faire participer la population aux investissements. Bien que les premières réunions d'information de la population aient eu lieu, l'autorité communale n'a pas eu connaissance d'avancements significatifs relatifs à ces projets.* *En 2012, il faudra :* • *Reprendre contact avec les développeurs s'étant manifesté,* • *Créer une société coopérative citoyenne active ;* • *Développer un projet ; identifier des sites potentiels ;*
24	Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois				x	
25	Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** Le projet de four à pain à Burtonville est finalisé et a été inauguré lors de la fête villageoise en juillet. L'ensemble de la CLDR y a été conviée. Formellement, la réception provisoire s'est déroulée le 30 mai. Aucun porteur ne s'est manifesté pour développer des initiatives dans les autres villages. Objectifs spécifiques pour l'année 2013:

						• Créer des projets dans les autres villages; associer la population et les associations. • Proposer la construction d'une plaine de jeux à Neuville en collaboration avec les habitants. *2011:* *Un dossier introduit en 2010 par la commune dans le cadre de l'appel à projet « Génération rurales » a été retenu. Il s'agit de l'aménagement d'un four à pain banal dans le village de Burtonville. La désignation de l'entrepreneur s'est faite en début 2011.* *Bien que ce chantier réponde à un projet du PCDR, celui-ci n'est pas suivi par la CLDR mais par un comité villageois qui a eu le soutien de l'autorité communale.* *En 2012, il faudra :* • *Réaliser les travaux à Burtonville ; suivre l'avancement des travaux au niveau de la CLDR ;* • *Développer des initiatives dans d'autres villages ;*
26	Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)				x	
27	Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et dans les arbres		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** En l'absence de décision concernant l'occupation du terrain, le projet n'a pas pu aboutir cette année. Objectifs spécifiques pour l'année 2013:

						• Prendre une décision collégiale d'occupation du terrain. *2011:* *Ce projet, mené par le SI en collaboration avec la commune au sein d'un groupe de travail, est conditionné par la législation en matière d'aménagement du territoire, qui n'autorise pas l'urbanisation en zone forestière. Une étude de la FRW, réalisée en 2010, a toutefois permis d'identifier des espaces boisés en zone urbanisable, qui plus est propriétés communales et potentiellement intéressants pour la suite.* *En 2011, la zone identifiée a fait l'objet d'une visite de terrain par le SI. A ce stade, deux options d'aménagement, pour lesquelles une budgétisation est réalisée, sont encore envisagées.* *En 2012, il faudra :* • *Obtenir une décision communale d'occupation du terrain ;* • *Réunir les partenaires, retenir une option et chercher les moyens de mise en œuvre ;* • *Proposer une collaboration avec des sociétés locales et/ou des entreprises d'économies sociales ;*
28	Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherches du domaine des énergies vertes				x	
29	Création de points poste				x	
30	Maintien d'un équilibre entre la fonction résidentielle et touristique des villages				x	
31	Abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) de				x	

	Regné					
32	Ouverture des paysages agricoles enrésinés				x	
33	Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables				x	
34	Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage…				x	
35	Protection des berges des cours d'eau		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Il n'y pas eu d'avancée significative concernant la protection des berges, faute de moyens dans le chef du gestionnaire des cours d'eau de première catégorie. Concernant les plantes invasives, la commune a affecté deux personnes durant 3.5 jours de travail pour le traitement des berces du Caucase sur son territoire, pour un coût de 4000 €. Huit sites, dont trois nouveaux, ont été traités pour un total de 350 plants arrachés. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Poursuivre la lutte contre les invasives • Poursuivre la surveillance des sites • Informer sur l'épuration des eaux *2011:*

						En collaboration avec les gestionnaires et le Contrat Rivière Amblève, différents tronçons de berges ont été restaurés. En outre, faute de moyens du gestionnaire du cours d'eau, la commune qui s'était en 2010 plus particulièrement penchée sur la préservation d'un mur de soutènement de berge en pierre sèche dans le camping de Grand-Halleux (en lien avec le groupe de travail de la CLDR chargé de l'inventaire des murs en pierres sèches), n'a pas vu le projet évoluer. *En 2012, il faudra :* • *Faire évoluer le projet de protection du mur à Grand-Halleux ;* • *Collaborer avec les gestionnaires des cours d'eau et le Contrat de rivière Amblève ;* • *Lutter contre les plantes invasives*
36	Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels		x		x	**Travail réalisé durant l'année 2012:** La commune adhère au projet LIFE "Restauration des habitats naturels de l'Ardenne Liégeoise". Il vise à restaurer des milieux naturels et semi-naturels existants sur les communes de sa zone de travail. La restauration concerne essentiellement les habitats typiques des sols humides à tourbeux. Ce projet permettra également l'amélioration des connectivités entre différents sites. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Inviter le coordinateur de ce projet afin d'informer la CLDR. • Prendre contact avec les écoles afin de faire participer celles-ci aux projets (via les écoles - le Conseil communal des enfants) • Informer des dangers et assurer la sécurité autour des mares • traiter le point en réunion du GT "Nature"

37	Création d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux				x	
38	Création d'un arboretum accessible au public dans la clairière de So Bechefa				x	
39	Création d'un jardin aquatique au plan d'eau à Vielsalm et mise en valeur du pavillon				x	
40	Création d'un atelier d'aiguisage au musée du coticule				x	
41	Création d'un atelier rural				x	
42	Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL)	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** L'ADL est en place et fonctionne depuis le mois d'août. Deux agents ont été engagés et dynamisent la réalisation de projets du PCDR, comme indiqué dans l'introduction de ce rapport. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Garder des contacts réguliers avec l'ADL - Assurer sa présence lors des réunions de la CLDR • Suivre l'évolution de ses projets

						2011: *En 2010, la commune a introduit un dossier de candidature réalisé par la FRW ; la commission d'agrément de la Région wallonne doit encore se prononcer. Deux personnes pourraient être engagées en cas de décision ministérielle favorable.* *En 2012, il faudra :* • *Mettre en place la régie communale autonome ; définir la composition de son conseil d'administration* • *Engager le personnel* • *Installer l'agence* • *Bien cibler et commencer les premiers travaux* • *Collaborer avec l'Opération de développement Rural, ses projets et la CLDR* • *Associer les entreprises (PME, …) ;*
43	Dynamisation de l'association des commerçants		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Ce projet a été pris en charge par l'ADL. *2011:* *Sur invitation de la commune, diverses rencontres ont eu lieu entre les commerçants de Vielsalm.* *En outre, d'initiative, certains commerçants de Salmchâteau se sont groupés pour mettre en valeur leur village. Ils ont notamment réalisé diverses actions, comme la création d'un espace et d'un sentier« Victor Hugo », en référence au passage de l'écrivain dans la région.* *Des actions ont été organisées lors des journées du patrimoine, avec notamment une journée de l'aiguisage au musée du coticule.*

						Les commerçants ont bénéficié de la collaboration de QVW et du SI de Vielsalm pour accompagner leurs actions. *En 2012, il faudra :* • *Mobiliser les commerçants de Vielsalm via l'ADL notamment.* • *Initier une dynamique au sein des commerçants ;* • *Associer commerces et tourisme ;* • *Inviter les entreprises dans les discussions ;* • *Valoriser les produits locaux ;*
44	Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Les radars préventifs ont été installés et sont en fonctionnement. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Informer la CLDR sur l'emplacement des radars • Proposer de nouvelles zones (Regné, Hébronval, …) *2011:* *Le conseil communal a décidé lors de sa réunion du 14 novembre l'acquisition de huit radars préventifs ; des endroits ont déjà été relevés pour y placer les radars (Grand-Halleux et Neuville-Haut notamment).* *En 2012, il faudra :* • *Continuer l'action* ○ *Tirer des conclusions d'une première campagne de prévention ;* ○ *Identifier de nouveaux sites ;*

						○ *Combiner prévention et répression ;*
45	Interdiction de certaines zones aux poids lourds				x	
46	Augmentation des places de parking dans Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Pas d'évolution cette année Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Diminuer le nombre de voitures ventouses • Créer de nouvelles places de parking dans le cadre du projet "Belgacom" *2011:* *Un projet d'aménagement de parking sur un terrain privé situé au centre de Vielsalm est en cours. L'année écoulée a vu les négociations entre le propriétaire et la commune aboutir. Un achat a été voté en mai 2011 par le Conseil.* *En 2012, il faudra :* • *Aménager le terrain et signaler le parking aux automobilistes ;* • *Améliorer la rotation des stationnements – diminuer le nombre de voitures ventouses ;* • *Conscientiser les commerçants à laisser des places libres ;*
47	Création de maisons multiservices				x	

48	Aménagement de dispositifs de ralentissement dans les villages		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Différents villages et hameaux ont été équipés. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Informer la CLDR du positionnement de ces installations • Identifier les nouvelles priorités • réaliser de nouveaux aménagements *2011:* *En novembre, le Conseil communal a voté d'une part de nouveaux règlements de sécurité routière modifiant les limites de certaines zones d'agglomération et d'autre part l'acquisition de coussins berlinois ainsi que de la signalétique complémentaire à ces aménagements.* *En 2012, il faudra :* • *Dresser une liste des zones à risques ; aménager celles-ci ;* • *Cibler les écoles ; augmenter les contrôles répressifs à leurs abords*
49	Création de cheminements cyclables		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Le projet n'a pas encore abouti Objectifs spécifiques pour l'année 2013:

						• Relancer les autorités communales sur ce projet • Associer la CCATM, l'ADL, la CLDR pour faire le point sur la situation *2011:* *En 2010, la commune a créé une commission vélo, ayant pour objectif de répondre à l'appel à projet « Communes pilotes Wallonie cyclable ».* *Malheureusement, la candidature communale n'a pas été retenue. Toutefois, les autorités souhaitent mettre en œuvre, avec des moyens propres, diverses actions identifiées par la commission (un budget de 15 à 20 000 € est prévu).* *Il est également prévu que la commission vélo, qui est une sous-commission de la CCATM élargie à d'autres intervenants comme la FRW, poursuive les réunions pour faire évoluer la mobilité douce sur la commune.* *En 2012, il faudra :* • *Associer des associations de cyclistes ;* • *Mettre en œuvre la liaison entre Vielsalm et Saint-Vith ;* • *Initier d'autres liaisons ;*
50	Installation d'une chaudière centralisée au bois avec création d'un réseau de chaleur alimentant les bâtiments publics du centre de Vielsalm			x		**Travail réalisé durant l'année 2012:** Un projet de réseau de chaleur avec alimentation par une chaudière à biomasse est à l'étude pour l'alimentation des bâtiments de la zone d'activité économique de Rencheux. Cette étude porte sur la faisabilité technique, financière et institutionnelle. Bien que certains bâtiments publics soient concernés, la majeure partie des installations desservies sont privées. Objectifs spécifiques pour l'année 2013:

						• Informer la CLDR du projet et des résultats de l'étude de pertinence *2011:* *Le projet, initialement abandonné, est remis en question par la CLDR qui a décidé de le maintenir avec une redéfinition de la localisation de la chaudière et des consommateurs potentiels. Il reste toutefois classé dans le troisième lot.* *En 2012, il faudra :* • *Réaliser une étude de faisabilité technico-économique*
51	Etude et mise en œuvre d'un plan global d'intégration phonique et visuelle afin de créer une ceinture verte autour du zoning industriel de Burtonville pour l'ensemble des villages proches				x	
52	Mise en valeur du cheminement pédestre entre le Tiennemesse et la chapelle Saint-Gengoux				x	
53	Création d'un cheminement cyclable entre Vielsalm et Trois-Ponts				x	
54	Plantation de vergers				x	
55	Récupération et valorisation des sous-produits forestiers				x	

	et d'entretien des haies					
56	Intégration paysagère du zoning de Burtonville		x			
57	Aménagement de la place de la gare à Vielsalm		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Le projet n'a pas été retenu dans le cadre du plan triennal par l'autorité subsidiante. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Analyser le projet en collaboration avec la CCATM; tirer des conclusions et faire des propositions. *2011:* *Ce projet, imaginé par les services communaux en 2010, est inscrit au budget 2011 dans le cadre du plan triennal.* *En 2012, il faudra :* • *Consulter les utilisateurs et riverains sur les aménagements à mettre en œuvre ;*
58	Création d'une passe à poisson sur le lac des Doyards		x			**Travail réalisé durant l'année 2012:** Ce projet dépend du projet de création de la turbine hydroélectrique. *2011:* *Ce projet, préalablement étudié avec la mise en œuvre de la centrale*

						hydroélectrique, est, sur conseil des autorités gestionnaires, en attente de la suppression d'obstacles à la libre circulation des poissons en aval (cascades de Coo). Néanmoins, un canal de dévalaison sera mis en place lors des aménagements liés à la centrale hydro-électrique. *En 2012, il faudra :* • *Associer les utilisateurs ;*
59	Signature de la charte de fauchage tardif	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** Bien que la signature en tant que telle soit effective, le projet reste évolutif: • Des espaces publics ont été identifiés par le GT "nature" et seront gérés en fauchage tardif après un sur-semi de plantes mellifères. • Des haies publiques ont été plantées (bêche) ainsi que des alignements d'arbres (Vielsalm). Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Concrétiser les objectifs 2012 et poursuivre la réflexion - étendre le périmètre d'action • Améliorer la sensibilisation • intégrer ces réflexions au sein du GT "Nature" *2011:* *La commune adhère à la charte depuis 2010 ; la fauche tardive a pris court en 2011. Au total ce sont 16 Km d'accotements qui seront fauchés tardivement, entre le 1er aout et le 1er novembre. Une signalisation spécifique a été installée.*

						Ce projet contribue à répondre aux engagements de Vielsalm « COMMUNE MAYA » qui prévoit dès la deuxième année de mettre en œuvre une convention bords de routes-fauchages tardifs. *En 2012, il faudra :* • *Identifier de nouvelles zones à faucher tardivement, afin d'améliorer la convention existante.* • *Créer des espaces « mellifères »* • *Sensibiliser le personnel communal* • *Limiter l'utilisation des pesticides* • *Lutter contre certaines adventices qui pourraient être nuisibles*
60	Restauration, mise en valeur et entretien du petit patrimoine	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** Régulièrement, la commune procède à la réfection d'éléments de son patrimoine, d'initiative ou à la demande: • Panneau indicateur à Grand-Halleux • Diverses croix (Ennal, Priesmont, Salmchâteau) • Garde-corps du rocher de Hourt Ce projet reste récurent. Des initiatives privées voient également le jour mais sont plus difficilement identifiables. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Réaliser un inventaire de ce patrimoine

						• Identifier les différentes façons d'aménager les abords (mise en évidence, protection, nettoyage, réparation, …) *2011:* *En 2012, il faudra :* • *Réunir le GT de la CLDR et le mettre au travail* • *Impliquer la population*
61	Réalisation d'une plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht	x				***Projet finalisé en 2011*** *Dans le cadre du Contrat de Rivière Amblève, auquel la commune adhère, un circuit touristique « roches et minières » a été réalisé. Il est disponible sur le site Internet : http://www.tourismegps.be/gps-fr/colonne-de-gauche/les-circuits/les-circuits-de-liege-publies-en-francais/circuits-roches-et-minieres.html.* *Pour la commune de Vielsalm, ce circuit met en avant le rocher et la carrière de Hourt, le bec du corbeau et le musée du coticule.*
62	Fleurissement et verdurisation dans les villages	X				**Travail réalisé durant l'année 2012:** L'action est récurrente selon les mêmes termes. Plus particulièrement en 2012, dans le cadre de la semaine de l'arbre, la commune a décidé la plantation de haies mellifères et de prairies fleuries. Une demande d'aide réalisée par le groupe de travail de la CLDR a été introduite et acceptée. Objectifs spécifiques pour l'année 2013:

						• Réaliser les travaux de plantation en collaboration avec les membres du groupe de travail. • Associer les employés et ouvriers communaux • Définir de nouvelles zones (camping de Grand-Halleux, chemin dans le village de Regné qui sert de dépôt aux tontes de pelouses, …) • Sensibiliser les habitants • Suivre l'évolution des endroits déjà aménagés *2011:* *En 2011, c'est encore la commune qui a fourni les fleurs et assure leur entretien à Vielsalm, Grand Halleux et Salmchâteau.* *En outre, les commerçants de Salmchâteau financent et entretiennent le fleurissement de certaines parties de leur village.* *Dans les villages de Goronne, Fraiture, Regné et Ottré, des fleurs sont mises à disposition par la commune et entretenues par des habitants.* • *Utiliser des plantes mellifères* • *Collaborer avec les écoles techniques pour la multiplication des plantes* • *Organiser un concours des façades fleuries*
63	Participation annuelle à l'action « Communes et rivières propre »	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** Action récurrente qui a mobilisé 376 personnes en 2012 pour une récolte d'une tonne de déchet comprenant 47 sacs de fraction résiduaire, 29 sacs de métaux, 21 sacs de plastique, 17 sac de verre, 10 pneus et 10m³ d'encombrants.

						Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Associer les écoles et les mouvements de jeunesse, les associations villageoises • informer et faire participer le Conseil communal des enfants *2011:* *La commune encadre et promotionne l'action. Cette année, 192 participants se sont mobilisés, dont une centaine d'enfants. Trente-quatre sacs ont été récoltés, représentants 180 kg de déchets ; ce à quoi il convient d'ajouter 10 pneus et quelques encombrant.*
64	Promotion du covoiturage		x		x	**Travail réalisé durant l'année 2012:** L'ADL développe un projet en collaboration avec l'ASBL "Les Hautes Ardennes". Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Identifier des zones de parcage pour laisser les véhicules • Créer des zones de parcage • Echanger avec les communes de l'Ourthe Amblève qui disposent déjà d'un tel système.
65	Collaboration et promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS)	x				
66	Actions en faveur du quartier		x			

	social de Cahay					
67	Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)		x			
68	Amélioration des outils de communication existants		x			
69	Participation à l'opération « Un enfant, un arbre »		x			
70	Organisation de séances d'information sur les mesures agro-environnementales				x	
71	Requalification de certains noms de rues (+ numérotation)				x	
72	Edition d'une charte de la convivialité				x	
73	Actions en faveur des habitants permanents du camping de Vielsalm		x			
74	Participation à la journée de l'arbre	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** La distribution d'arbres à l'occasion de la Sainte Catherine n'a pas été retenue cette année. Néanmoins, le groupe de travail de la CLDR avait introduit d'autres demandes qui ont été acceptées pour un montant de 2160 euros: • Plantation de prairies fleuries sur 6 sites (Vielsalm, regné, Goronne, Bihain, Petit-Thier, Grand-Halleux);

						• Plantation d'espaces verts publics sur 3 sites (Fraiture, Regné, Grand-Halleux). Le site de Salmchâteau n'a pas été retenu par la Région wallonne. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • Concrétiser les objectifs 2012 • Améliorer la sensibilisation • participation du GT "Nature" *2011:* *Suite à la demande du groupe de travail "Nature", la commune a pu obtenir un financement pour la plantation d'une haie publique à Bêche; elle a également bénéficié de la distribution gratuite d'arbres. Cette action s'est réalisée avec l'aide du DNF et des membres du groupe de travail.*
75	Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants				x	
76	Organisation de séances d'information sur la récupération et la valorisation de l'eau de pluie				x	
77	Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle				x	
78	Organisation de séances d'information sur l'agriculture	x				

	biologique					
79	Participation aux Journées wallonnes de l'Eau	x				
80	Organisation de séances d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques				x	
81	Action pour protéger les arbres et haies remarquables				x	
82	Organisation d'expositions de sculptures en pierre				x	
83	Amélioration de l'organisation des transports en commun	x				**Travail réalisé durant l'année 2012:** Pour rappel, un service Proxibus est mis en place depuis le mois de mai 2010; son fonctionnement a fait l'objet d'une évaluation et les statistiques de fréquentations ont été analysées. Il est ressortit que certains circuit étaient trop peu fréquentés. En juin, le Conseil communal a décidé de remplacer le circuit de Commanster par un Telbus: un service de bus à la demande. Certains pensent que ce projet est finalisé. Objectifs spécifiques pour l'année 2013: • présenter pour information et avis les résultats de l'expérience devant la CLDR. • réfléchir à l'éventuelle suppression de la ligne ferroviaire 42 en collaboration avec la CCATM
84	Mise en place d'une cellule				x	

	de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs					
85	Sensibilisation des agriculteurs à l'embellissement des abords de fermes				x	
86	Plantation de haies « publiques »		x			
87	Améliorer l'offre de transport SNCB vers le Luxembourg				x	
88	Etendre le comité de suivi de Spanolux à l'ensemble des entreprises du zoning		x			
		R	E	Ab	Att	
96	Total	18	27	0	51	
%	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	**19%**	**28%**	**0%**	**53%**	

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	**Type de programme** (biffer les mentions inutiles)	**Intitulé du projet**	**Objectif du projet**	**Montant du subside**
2011 visa n°11/50592		Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements tremplins et maison rurale	• Intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour un mieux vivre ensemble • Favoriser l'accès aux logements	978 400 €

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	19 novembre 2012
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		**Oui**	**~~Non~~**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**Oui**	**~~Non~~**
Si le patrimoine est loué[6] à des tiers et [illegible] l'[illegible] cession des [illegible] immobilier[illegible] [illegible] aux [illegible]-après [illegible]ement, il est [illegible] joindre [illegible] d'[illegible] communale relative au [illegible] qu[illegible].			
[illegible] d'approbation [illegible] [illegible] Ministre [illegible]3 de la conv[illegible]			
[illegible] générées [illegible] [illegible] [illegible]	[illegible]	Montant annuel	
[illegible]	[illegible]	Montant annuel	
[illegible]	[illegible]	Montant annuel	
Charges d'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	

Sans objet

[6] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [7]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

Sans objet

Exemples

Ateliers *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*

Maisons du village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,…*

Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

ACTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE VIELSALM
EN SA SEANCE DU

Par le Conseil,

La Secrétaire, Le Bourgmestre,

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2007	2007	Mars 2011	2010
Date des réunions durant l'année écoulée	18 janvier 2012	**Nombre de présents sur les 37 membres**[8]	15 présents / 17 excusés
	31 janvier 2012		10 présents / 1 excusé
	15 mars 2012		10 présents / 13 excusés
	29 mai 2012		16 présents / 9 excusés
	18 décembre 2012		12 présents / 17 excusés

Réflexion de la CLDR sur l'opération de développement rural

La CLDR met en évidence la convivialité et les rencontres entre membres ; s'il doit y avoir débats, ils restent courtois et dans une bonne ambiance.

Les informations reçues lors des réunions de CLDR et groupes de travail sont épinglées de manière positive.
Les groupes de travail permettent en outre à chacun de s'investir davantage où se porte son intérêt.
Les groupes de travail sont également plus propices que la CLDR à l'avancée de certains projets.
De manière contradictoire, alors que les membres de la CLDR et des GT souhaitent du concret, il n'y pas assez de présence ou d'intérêt pour ces groupes ; pas assez d'implication des participants aux différentes réunions. Certains thèmes stagnent.

La CLDR note encore l'accélération en 2012 de la mise en œuvre de la première convention et sa satisfaction face à cette évolution. Elle a toujours confiance en la mise en œuvre des projets mais regrette les délais trop longs.

[8] Il est à noter que des 37 membres, 3 ont remis leur démission qui n'a pas encore été actée par décision du Conseil communal. Il est prévu de remédier à cette situation et de compléter la CLDR d'une part avec les nouveaux représentants communaux suite aux élections et d'autres part avec un nouvel appel public et ce dès le début de l'année 2013.

Trois membres ressentent une absence de suivi et de retour de la part des autorités communales. Certains membres notent le manque d'informations livrées par les autorités communales sur sa vision de thèmes et projets du PCDR et hors PCDR.
A ce propos, la CLDR souhaiterait davantage de communication et de transparence de ces mêmes autorités sur les sujets abordés en réunion ou d'intérêts communaux.

Du point de vue de la gestion des réunions :

- Sur le fond : celles-ci restent centrées sur les sujets prévus et ne digressent pas ou pas toujours, car les discussions se perdent parfois sur certains sujets ; le caractère constructif des débats et la participation des membres sont mis en avant.

- Sur la forme : les réunions commencent à l'heure ; certains estiment que le timing est respecté et d'autres les trouvent parfois trop longues. Les objectifs, les problèmes ou la discussion sont bien situés/bien ciblés par la FRW. Les présentations sont claires et simples.
 Cependant, les horaires des réunions sont restrictifs vis-à-vis des jeunes.
 Certains regrettent le manque de compte-rendu pour certaines réunions (pour les absents).
 Les membres prenant la parole conversent avec l'animateur et devraient également veiller à se faire comprendre de tous (certains membres sont malentendants).

La participation des membres reste active mais avec comme point négatif que ce sont souvent les mêmes personnes qui s'investissent et que certains se sont découragés au fil du temps. Il reste néanmoins un nombre conséquent de membres intéressés.

Quant aux thèmes abordés et aux projets réalisés, la création de l'Agence de Développement Local est notée comme un aspect positif qui pourra aider à une plus rapide concrétisation de certains projets. D'aucuns se félicitent également de voir aboutir et perdurer le projet de gestion forestière des petites propriétés privées.
Certains membres regrettent la représentation de moins en moins grande du secteur socio-culturel alors que d'autres estiment que l'écologie prend trop de place dans les avis, propositions, décisions.
D'autres souhaitent encore que se concrétisent des projets qui touchent les petits villages comme des aménagements paysagers et/ou sécuritaires.

Face à ces constats, les membres de la CLDR émettent des souhaits :

- Plus d'écoute de la part de l'administration communale et des autorités communales ;
- Mieux connaître la volonté de la commune en ce qui concerne la participation et les moyens pour favoriser celle-ci ;
- Plus de participation et d'implication des membres de la CLDR et des habitants dans les GT.

De manière personnelle, certains membres souhaiteraient s'impliquer d'avantage dans des groupes de travail.

La CLDR propose des mesures à mettre en œuvre afin de rencontrer ses souhaits et d'améliorer l'efficacité et l'efficience des réunions :

- Prévoir les réunions suffisamment à l'avance,
- prévoir un échéancier,
- donner plus d'autonomie aux groupes de travail,
- augmenter le nombre de réalisations concrètes,
- prévoir systématiquement des PV des réunions et des GT,
- réaliser une synthèse à la fin des réunions.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	2
Intitulé du projet	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	3
Intitulé du projet	Remise en état d'anciens chemins et sentiers de liaison, comme alternative aux routes nationales
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	4
Intitulé du projet	Aménagement global du village de Grand-Halleux
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm	Projet estimé à 702 308 € HTVA	DR	80 %
Année rapport annuel + 2 ans	1	Remise en état d'ancien chemins et sentiers de liaisons comme alternatives aux routes nationales	Volet 1 : Petit-Thier Vielsalm : 1 024 000 HTVA Volet 2 : Fraiture – Regné – Hebronval : 197 950 HTVA et hors frais	SPW	Pour les parties RAVeL
				Voiries agricoles	80 % pour les parties à charge de la commune
				DR	80 % pour les parties à charge de la commune
Année rapport annuel + 3 ans	1	Aménagement global du village de Grand-halleux	Phase 1 : Place communale et site de la gare : 525 000 € HTVA Phase 2 : Liaison pédestre 530 000 € HTVA Phase 3 : Acquisition et réhabilitation/transformation de la gare en maison de village : montants financiers a déterminer.	DR	80 %